

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2023

DELIBERATION N° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de mars, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation : 17 mars 2023

Etaient présents : 15 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, M. Jean-Marc BERNARD, M. Roland MORICEAU, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, M. Hervé LE BRETON, M. Jean-François RENOUX, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Johnny BROSSEAU, M. Michel CHANTREAU, Mme Sylvie COUSIN.

Etaient excusés : M. Stéphane BAUDRY, M. Michel RICORDEL, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Laurence VIOLLEAU, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Corine MICOU, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, Mme Armelle CASSIN.

- Monsieur DARBON, Trésorier - présent

Monsieur le Président demande au Conseil d'administration s'il a des remarques à exprimer sur le fond ou sur la forme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 6 février 2023.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 6 février 2023.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,


 Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : - 4 AVR. 2023
Accusé réception le : - 4 AVR. 2023

EXÉCUTOIRE

Publiée le : - 4 AVR. 2023
Certifiée conforme à l'original
Saint-Maixent-l'École, le : - 4 AVR. 2023

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,
Cyrille DEVENDEVILLE

